

Les étudiants « fantômes » en ligne

Il peut arriver, en présentiel, qu'un étudiant prenne place dans le fond de la classe, tente de rester le plus discret possible et ne participe pas ou participe peu, au projet pédagogique qui est proposé. Il est présent physiquement, mais ne semble pas l'être cognitivement. En formation à distance, on peut reconnaître sensiblement le même genre de situation. Le nom de l'étudiant apparaît en toutes lettres à l'écran, il est connecté à la plateforme de gestion des apprentissages, mais ne donne pas ou donne peu de signes d'une réelle présence au cours et d'une implication dans son apprentissage. Ce cas d'étudiant-auditeur peut s'avérer problématique parce que, d'une part, son manque de participation risque d'avoir une influence sur sa réussite et, d'autre part, il peut interférer avec le modèle de conception pédagogique mis en place par l'enseignant. Quelles sont les pistes de solutions qui s'offrent à l'enseignant?

Analyse de la situation

La question à se poser est la suivante : « Que feriez-vous dans un contexte de cours en présentiel avec un étudiant qui ne participe pas? »

Dans le cas de la formation à distance, le constat fait ressortir différents types d'étudiants dont le comportement dans le cadre des activités d'apprentissage n'est pas adéquat, notamment l'étudiant « fantôme » et l'étudiant passif.

a) L'étudiant « fantôme »

- Il est connecté à la plateforme de cours en ligne (Zoom, Teams) ;
- Il est non réactif (aucune réponse, lorsqu'il est interrogé sur la plateforme) ;
- Les tentatives de communication à l'extérieur du cours afin de comprendre la situation restent sans réponses ;
- Il nuit à sa propre réussite et à celle des autres étudiants dans le cadre d'une activité collaborative ou coopérative.

b) L'étudiant passif

- Il est connecté à la plateforme de cours en ligne (Zoom, Teams) ;
- Il répond lorsqu'interrogé ;
- Il ne participe pas aux échanges lors des activités d'apprentissage collaboratif, mais profite de l'apport des autres étudiants ;
- Il ne réalise pas les travaux formatifs exigés par le professeur ;
- Il risque de nuire à sa réussite et à celle des autres étudiants dans le cadre d'une activité collaborative ou coopérative.

Politique et règlement

- L'enseignant ne peut empêcher un étudiant d'assister à une séance de cours à moins d'avoir des **raisons exceptionnelles** de le faire (PIEA art. 9.5.1) ;
 - **Article 9.11** (ajout à la PIEA — A-2020 — Dérogation)

Advenant qu'un étudiant ou un groupe d'étudiants décide de faire du grabuge sur une plateforme d'enseignement à distance pour nuire volontairement à un cours donné dans le but d'empêcher qu'il soit dispensé aux autres étudiants intéressés à le suivre, cet étudiant ou ce groupe d'étudiants pourra se voir interdire l'accès au dit cours sur la plateforme d'enseignement à distance pour le reste de la session Automne-2020 par un cadre responsable du Service du cheminement et de l'organisation scolaires, ou un conseiller pédagogique à la formation continue.
- Conformément au Règlement 12, seul « le directeur des études et de la vie étudiante peut exclure un étudiant d'un cours ou d'un programme pour d'autres motifs que les situations d'échec. Ces motifs renvoient à des situations exceptionnelles où l'étudiant, par ses actes ou comportements, contrevient aux politiques ou aux règlements du Collège [...] » (PIEA art. 9.5.3) ;
- La présence aux cours ne peut faire l'objet d'aucune attribution de note et l'absence ne peut entraîner une perte de points. (PIEA art. 9.4.4).

Solutions proposées

a) L'étudiant « fantôme »

Processus proposé

- 1) Tenter de contacter l'étudiant afin de comprendre la situation et les raisons qui l'empêchent de répondre présent ;
 - Au moins deux tentatives ont été effectuées pour tenter d'obtenir une communication avec l'étudiant (courriels, MIO, etc.) ;
- 2) Remplir le formulaire de signalement VIGIE ([Formulaire de signalement](#)) ;
- 3) L'API à la réussite verra au suivi à effectuer auprès de l'étudiant ;
- 4) S'il n'y a toujours pas de changement, refaire un signalement à Vigie.

b) L'étudiant passif

• Communication

- Interroger l'étudiant pour comprendre son manque d'implication ;
 - Préférer le contact direct – Rencontre individuelle en synchrone, etc. ;
 - Tenter de trouver des solutions en collaboration avec l'étudiant.

• Solutions pédagogiques

- Noter au plan de cours les modalités de participation aux activités d'apprentissage liées au modèle de conception pédagogique privilégié par l'enseignant ;
 - Préciser les attentes ;

- Définir les responsabilités de l'étudiant, entre autres en ce qui concerne son implication dans son apprentissage.
- Rappeler régulièrement les modalités de participation aux différentes activités d'apprentissage ou d'évaluation ;
- Réfléchir à l'éventualité d'enseigner et d'évaluer les attitudes professionnelles des étudiants (pour aller plus loin, consulter le lien suivant : [Évaluation des attitudes : s'outiller pour mieux juger](#));
- Concevoir une banque de questions à réponses courtes à poser aux étudiants pendant les travaux d'équipe afin de stimuler les échanges et de vérifier leur présence en temps réel ;
- Se permettre de modifier les équipes de travail en tout temps ou permettre aux étudiants de former leurs équipes ;
- Proposer des activités susceptibles de favoriser la motivation et l'engagementⁱ :
 - Varier les activités d'apprentissages ;
 - Proposer aux étudiants des tâches complexes ;
 - Établir des liens entre l'apprentissage en classe et les situations de la vie réelle des étudiants ;
 - Mettre à profit l'évaluation formative dans le processus d'apprentissage [Rétroactions fréquentes, positives, constructives et pertinentes].
- Proposer des évaluations misant davantage sur la préparation et le processus de développement de la compétence que sur le produit ;
- Effectuer un suivi constant en demandant plusieurs petits travaux qui constitueront un dossier utile pour l'évaluation terminale.

ⁱ [Favoriser la motivation et l'engagement des étudiants... tout au long de la session](#)